



Conseil municipal



Séance ordinaire du mardi 26 mai 2009.

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Le mardi 26 mai 2009 à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis THION, Maire, à la suite de sa convocation adressée le 18 mai 2009.

Etaients présents : M ; Denis THION – M. Alex FRISON – Mme Marilyne BOURDELOIS – M. Denis GIGAULT – Mme Maryse PAJON – M. Patrick VERGINE - M. Michel CHAUMETTE - M. Patrick ARCHENault – Mme Nadia MARTIN – Mme Françoise BIHOUEE – Mme Odile FARGETAS, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Maryse PAJON ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, en qualité d'auxiliaire pris en dehors du conseil, Mme Delphine PIZARRO, Adjoint administratif de 2^{ème} classe, qui assistera à la séance, mais sans participer aux délibérations.

M. Denis THION déclare la séance ouverte et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Le quorum est obtenu.

Approbation du procès-verbal – séance du 28 avril 2009.

Le procès-verbal de la séance du 28 avril 2009, préalablement communiqués aux membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité.

Madame Françoise BIHOUEE demande un éclaircissement sur la délibération concernant la situation des chemins ruraux dans le cadre des opérations en cours d'aménagement fonciers liées à l'A 19.

Elle informe le Conseil Municipal qu'elle a engagé des démarches afin de demander le déplacement du chemin prévu à la limite de sa propriété.

Le Maire précise que la délibération était souhaitée afin de ne pas retarder la procédure de remembrement en cours. L'enquête publique va se dérouler début juin. A la Mairie de Courcelles, comme à Boynes, un registre et un commissaire enquêteur (à Boynes) sont à la disposition des habitants pour recueillir toutes les remarques, demandes, propositions et contestations.

A l'issue de l'enquête sur le rapport du commissaire enquêteur, la commission élue par les conseils des communes concernées statuera.

2. Projets des règlements de l'eau et assainissement.

Les règlements de l'eau et de l'assainissement restent encore à travailler pour être évoqués lors de la réunion du Conseil Municipal de juin.

3. Assainissement.

1/ Marché avec entreprise contrôles suite appel d'offres.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 27 mars 2009 pour l'ouverture des plis concernant le marché des opérations de contrôle et d'essais préalable à la réception des travaux d'assainissement des eaux usées en présence de Yonne Ingénierie et de Madame Trémintin, Trésorière.

Lors de cette réunion, la commission a pris connaissance des différentes offres (5 entreprises ayant répondu).

L'entreprise ayant la meilleure note finale par rapport aux critères d'attribution est l'entreprise BERTRAND basée à Joigny (89).

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché désigné ci-dessus à l'entreprise BERTRAND, accepte l'offre de cette entreprise pour un montant de 23 876,25 euros H.T. et autorise Monsieur le Maire à signer le marché.

Le Conseil Municipal charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'eau pour obtenir sur ces travaux une subvention au taux maximal et sollicite une subvention au taux maximal auprès du Président du Conseil Général du Loiret et de l'Agence de l'eau.

2/ Compte-rendu réunion BET YONNE, seconde phase des travaux.

Une réunion relative aux travaux d'assainissement à laquelle assistaient Monsieur le Maire, Monsieur Alex FRISON, Madame Marilynne BOURDELOIS, adjoints au Maire, Messieurs DUBOIS et COLNAY, entreprise BET YONNE et Monsieur CAMPLO, syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais s'est tenue le 20 mai dernier.

Les travaux de la station d'épuration débuteront le 15 juin, ceux concernant la deuxième tranche reprendront en septembre, les premiers raccordements au réseau pourront intervenir avant la fin de l'année.

Aux personnes qui avaient demandé une rencontre sur place pour l'élaboration d'un nouvel estimatif, un courrier a été adressé pour qu'elles prennent contact auprès de Monsieur DUBOIS. Celui-ci a précisé qu'il effectuera les visites du 2 au 6 juin à domicile.

Le dossier de demande de subvention pour les travaux restant à réaliser a été adressé à l'agence de l'eau Seine-Normandie.

4. Election pour le Parlement Européen – Composition du bureau de vote.

Les élections se tiendront le 7 juin 2009 de 8 heures à 18 heures, la composition du bureau de vote sera la suivante :

HORAIRES	Composition du bureau de vote
8h-10 heures	Monsieur Patrick VERGINE – Monsieur Michel CHAUMETTE
10h-12 heures	Madame Françoise BIHOUEE – Madame Maryse PAJON
12h-13 heures	Madame Marilynne BOURDELOIS – Madame Nadia MARTIN
13h-14 heures	Monsieur Alex FRISON – Madame Nadia MARTIN
14h-16 heures	Monsieur Denis GIGAULT – Monsieur Patrick ARCHENAUULT
16h-18 heures	Monsieur Denis THION – Madame Odile FARGETAS

5. Compte-rendu de la commission des travaux du 26 mai 2009.

La commission a évoqué la liste des travaux à envisager pour les années à venir. Ce point sera mis à l'ordre du jour du conseil de juin dans la perspective de réaliser les dossiers techniques et de préparer les demandes de subventions avant la fin juin 2009.

6. Renouvellement du contrat de Madame Pavard.

Le Maire rappelle par délibération en date du 18 décembre 2008, Madame Pavard Michèle avait été recrutée en qualité de contractuelle jusqu'au 31 mai 2009.

Considérant la charge de travail : administrative, comptable et afférente aux travaux d'assainissement, il serait souhaitable de renouveler ledit contrat.

Le Conseil Municipal accepte de renouveler par reconduction expresse pour une durée de 5 mois, à compter du 1^{er} juin 2009, le contrat passé avec Madame PAVARD Michèle et autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat.

7. Affaires diverses :

1/ Travaux mur de séparation tennis/propriété 1 rue du Pressoir.

Monsieur et Madame LANDINI ont fait une demande en Mairie désirant surélever le mur de leur propriété 1 rue du pressoir mitoyen avec le tennis.

Le Conseil Municipal accorde à Monsieur et Madame LANDINI d'envisager ces travaux, mais précise que seul l'accord des Bâtiments de France et de la DDE fera office de validation finale.

2/ Commande panneaux directionnels.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la commande des panneaux directionnels concernant la Mairie, l'Eglise, la Chapelle, la salle polyvalente et le cimetière auprès de l'entreprise SERINOVE de Bellegarde pour un montant de 257.04 euros TTC.

3/ Aménagement franchissement de la Rimarde en aval de l'A 19.

Une seconde rencontre aura lieu avec Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Michel Masson, Président de la FDSEA, Monsieur Michel GRILLON, Conseiller Général et l'entreprise ARCOUR afin de trouver une solution, entre les différents intervenants, pour le franchissement de la Rimarde par les agriculteurs.

Cette rencontre se tiendra le 10 juin à la Mairie à 16h30.

4/ Contrat d'avenir.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la Préfecture relatif aux contrats d'avenir (dispositif « contrat aidé ») afin de favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux (bénéficiaires du RMI, de l'allocation de solidarité spécifique, de l'allocation de parent isolé ou de l'allocation adulte handicapé).

Le Conseil Municipal souhaite prendre contact avec les services de Pôle emploi afin d'obtenir des précisions sur les modalités du contrat.

5/ Programme d'intervention SATESE.

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du Conseil Général relatif au programme d'intervention 2009/2010 concernant la convention d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif signée le 24 février dernier.

Le programme d'intervention prévu est le suivant :

	2009	2010
Mesure diagnostique sur 24h00	-	1
Visite avec prélèvement d'échantillons	1	1
Réunion d'échange	1	1

Le Conseil Municipal accepte ce programme.

6/ Courrier Monsieur Eric CHASSINAT.

Le Conseil Municipal prend connaissance du courrier de Monsieur Eric CHASSINAT concernant une demande de location de parcelle qui sera attribuée à la Commune Rue de Boynes.

Compte tenu du remembrement en cours, cela ne pourra intervenir qu'à l'issue de la procédure d'attribution du nouveau parcellaire et après que la Commune ait fait savoir aux autres exploitants, sa volonté de louer ce bien.

7/ Concert du 20 juin 2009 : « Chants de Blé ».

Un concert gratuit aura lieu le 20 juin à 17 heures en l'église Saint-Jacques le Majeur avec la chorale d'adultes « Polysons » de Pithiviers dans le cadre de la Route du Blé en Beauce.

8/ SIRIS.

Le 16 juin, quelques classes du groupement scolaire du SIRIS passeront la journée à Courcelles dans le cadre d'une sortie pédagogique.

8. Prochaine réunion :

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 24 juin 2009 à 20 heures.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la session close à 22h30.

M. Denis THION :	M. Michel CHAUMETTE :
M. Alex FRISON :	M. Patrick ARCHENault :
Mme Maryline BOURDELOIS :	Mme Nadia MARTIN :
M. Denis GIGAULT :	Mme Françoise BIHOUEE :
Mme Maryse PAJON :	Mme Odile FARGETAS :
M. Patrick VERGINE :	